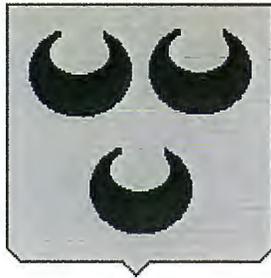


**SPÉCIAL
AN 2000**

NUMERO 21



DECEMBRE 1999
JANVIER 2000

FOREST



Les Forésiens dans la cour du Château de Versailles.

BULLETIN MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours, nous serons en l'An 2000.

Chacun de nous se rappellera les évolutions et les moments tragiques qui ont émaillé les années 1900 : le développement de la mécanisation, les nouveaux moyens de transport, l'apparition des nouvelles technologies mais aussi le ravage consécutif aux deux guerres meurtrières.

Nous serons les Témoins et les Acteurs de ce début de millénaire. Bien entendu, nous ne pouvons pas prévoir l'avenir mais soyons certains que le progrès continuera sa marche rapide.

Ces dernières années, des améliorations sensibles ont fait évoluer notre village. Les plus importantes ont certainement été l'assainissement, l'implantation d'un complexe sportif, la réfection de plusieurs rues, la modernisation des bâtiments communaux et l'animation du village.

Durant les prochains mois, l'accent sera mis sur l'embellissement de la commune.

Je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement les administrés qui accompagnent la commune lors des décorations de fin d'année.

Il me reste à vous présenter mes Meilleurs Vœux pour cette année 2000. Qu'elle soit propice à la réalisation de vos projets mais surtout qu'elle vous maintienne, ainsi que vos proches, en Bonne Santé.

*Maurice Saniez
Maire de Forest*

LE COMITÉ D'ANIMATION CULTURELLE

Membres : SANIEZ Maurice, DUBOIS Denis, KLUR Didier, WANECQUE Jean-Michel, MARIN Jean Maurice, AZAMBRE Monique, LEDIEU Thérèse, FONTAINE Didier, BLOTTEAU René, VANESSE Patrice, LARDENOIS Pierre, MOREAU Nadine, AZAMBRE Raymonde, OBLED Marie-Hélène, MERCIER Jocelyne, MOREAU Martine, CATILLON Dominique, VINCENT Marie Louise, BROXER Georges.

CALENDRIER DES FETES 2000

- | | |
|-----------------------|---|
| Dimanche 9 janvier | 11 heures à la salle des fêtes : Cérémonie des vœux.
<i>Toute la population est invitée.</i> |
| Dimanche 2 avril | Parcours du cœur: départ à 9 heures 30 (Forest, Amerval, Owillers, Forest). |
| <u>Samedi 6 mai</u> | <u>Voyage</u> : une journée à EURODISNEY (Marne la Vallée). |
| Lundi 08 mai | Commémoration de l'Armistice de 1945. |
| Samedi 17 juin | 8 ^{ème} Brocante pour les enfants (emplacements gratuits). |
| Dimanche 18 juin | Ducasse : attractions foraines.
16 heures : défilé parade. |
| Vendredi 14 juillet | Jeux traditionnels - Tombola gratuite.
<u>Retraite aux flambeaux</u> et Feux d'artifice au <u>Terrain de Sport</u> . |
| Dimanche 10 septembre | 17 ^{ème} Brocante. |
| Samedi 11 novembre | Commémoration de l'Armistice de 1914. |
| Dimanche 12 novembre | 12 ^{ème} repas amical. |
| Fin décembre | Fête de Noël à l'école:
- jouets et friandises offerts par la commune.
- spectacle offert par le Comité. |

Le Comité d'Animation Culturelle accordera une aide financière pour que le voyage soit accessible au plus grand nombre d'entre nous.

Le Comité

A L'ECOLE



La semaine du goût à la cantine



De meilleures conditions de sécurité à la sortie de l'école



La remise des dictionnaires aux élèves partant au collège



Les feux tricolores garantissent une traversée tranquille

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

REUNION DU 30 MARS 1999

Présents : M. SANIEZ - D. FONTAINE - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - B. OBLED - M. MOREAU - J. MERCIER - J.M. MARIN - M. AZAMBRE - A. LEDIEU - R. RAVERDY - Th. LEDIEU.

Absents et excusés : D. KLUR - D. DUBOIS.

Secrétaire : D. FONTAINE.

Date de la convocation : 23 mars 1999.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion.

1. Divers :

- Mr SANIEZ rappelle que le Maire et les Adjointes ne prennent pas la totalité des indemnités qui leur sont dues et qu'avec les indemnités réellement perçues, le Maire et les adjoints participent à l'amélioration de la vie communale (10 000 F/an).

- A la demande de Mr Poyart, le Conseil, à l'unanimité, souhaite que le **tribunal reste implanté à Avesnes**.

- Mr le Maire renouvelle **son opposition à la fermeture de l'une des 3 classes de l'école** : il a fait parvenir un courrier aux dirigeants politiques et académiques pour qu'ils interviennent à leur tour contre cette mesure injuste. Il énumère les nombreux efforts consentis par la commune pour que les enfants soient scolarisés dans les meilleures conditions possibles : cantine, piscine, photocopieur, voyage scolaire, rénovation des bâtiments, informatique, ...

- **Maisons en ruines** : des maisons en mauvais état sont en cours de rénovation. Malheureusement, d'autres, abandonnées, continuent à se dégrader. Le Conseil déplore cette situation due à des successions qui ne se font pas.

- **Plantations** : Chaussée Brunehaut et rue de Valenciennes.

- **Jardin de Melle Paulette Roget** : Melle Roget ne souhaite plus occuper cette parcelle communale. Le Conseil décide donc de la reprendre : il sera dorénavant possible de faire le tour de l'église.

- **Droits de chasse communaux** : la location à la société de chasse a pris fin : le Conseil et le CCAS décident de prolonger la location pour 1 année au même prix (30F / hectare).

- Délégué de la **commission intercommunale "Sports et Loisirs"** : R Blotteau.

2. Travaux dans les rues d'Amerval, Ethuin, Cloez et Oscar :

- Les subventions pour la réfection des **rues**, des **trottoirs**, de l'aménagement d'îlots de **verdure** et de pose de **bordures** sont accordées par l'Etat et le **Conseil Général** (environ le 1/3 de la dépense et la TVA est récupérable).

- Les travaux doivent commencer dans un **délai de 2 ans** (à partir de la date des arrêtés d'attribution).

- **Cinq dossiers pour l'enfouissement des lignes** (EDF, téléphone, éclairage public) et pose de **lampadaires** ont été établis en décembre : Etat, Conseil Général, Conseil Régional, FACE et Objectif 1 (fonds européens).

- Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attendre les décisions concernant l'enfouissement des lignes avant d'entreprendre les travaux.

3. Travaux réalisés récemment ou en cours de réalisation :

- **Salle des délibérations** : murs, plafond, éclairage, lambris (reste la pose du plancher).
- **Scène de la salle des fêtes** : 2 fenêtres murées, réfection totale des murs, du plafond.
- Réfection du **long couloir** école maternelle / cantine, dortoir.
- Réfection de la **cuisine du bas** : murs, lambris, évier, placard, chauffage central.
- Installation du **chauffage central** dans le dortoir de la maternelle.
- Pose de **6 fenêtres** PVC (salle des fêtes et salle des mariages).
- **Chemins communaux** : des réparations sommaires sont en cours. Il faudra prévoir des grosses réfections sur les 3 chemins communaux : élargissement (reprise de l'emprise du chemin), construction de fossés et réfection.
- **Ruelle des Innocents** : remplacement du drain. L'assainissement de ce quartier est demandé.
- **Chemin du Corbeau** : empierrement.

4. Vote des 3 taux :

- La taxe professionnelle est fixée par l'Intercommunalité.
- Les taux communaux n'ont pas augmenté depuis **13 ans**.
- Le Conseil, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti.

5. Budget Primitif 1999 :

- Certaines dépenses sont déjà votées : réfection des 4 rues et enfouissement des lignes (il faut les budgétiser).
- Voyage scolaire : la commune le prendra à sa charge (Boulogne : 3 200 F).
- Le Conseil reconduit les indemnités de Mr le Percepteur et de Mme Maitte.
- Le Conseil décide de faire l'acquisition d'un four et d'un réfrigérateur homologués pour la cantine scolaire: coût environ 20 000 F HT.

- Dépenses de fonctionnement :

- . Charges de personnel (salaires et charges) : 689 500 F.
- . Electricité : 25 000 F.
- . Participation Aide Sociale Départementale : 80 000 F.
- . Participation Service incendie : 37 000 F.
- . Ordures ménagères : 135 000 F.
- . Combustibles : 18 000 F.
- . Fournitures scolaires : 9 400 F.
- . Transport enfants à la piscine : 6 000 F.
- . Frais postaux - école et mairie (téléphone, affranchissement) : 8 500 F.

- Recettes de fonctionnement :

- . Contributions directes : 405 146 F.
- . Taxe sur l'électricité : 35 000 F.
- . Taxe pylônes : 80 000 F.
- . Dotations de l'Etat : 587 265 F.
- . Remboursement CES : 200 000 F.

- **Investissement** : matériel de cantine, réfection des rues Oscar, Ethuin, Cloez et Amerval (subventions et emprunt).

- Le budget primitif 1999 est voté à l'unanimité des membres présents.

REUNION DU 11 JUIN 1999

Présents : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - J.M. WANECQUE - R. BLOTTEAU - B. OBLED - M. MOREAU - J. MERCIER - J.M. MARIN - M. AZAMBRE - A. LEDIEU - R. RAVERDY - Th. LEDIEU - D. DUBOIS.

Absent et excusé : néant.

Secrétaire : D. FONTAINE.

Date de la convocation : 1^{er} juin 1999.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion.

1. Compte Administratif 1998 de la Commune et Compte de Gestion du Percepteur :

. Dépenses d'Investissement :	461 251,55 F.
. Recettes d'Investissement :	661 096,12 F.
. Dépenses de Fonctionnement :	1 313 619,51 F.
. Recettes de Fonctionnement :	1 495 863,79 F.
. Résultat disponible :	219 695,18 F.

- Le Compte Administratif 1998 du Maire et le Compte de Gestion de Mr le Percepteur sont votés à l'unanimité.

2. Compte Administratif 1998 du CCAS et Compte de Gestion du Percepteur :

- Le Conseil prend connaissance du Compte Administratif du CCAS.
(résultat disponible : 136 755,28 F).

3. Projet de construction de 5 habitations :

- Le projet est accordé par la Préfecture.
- Les travaux se feront avant ou après l'hiver.
- L'emménagement des futurs locataires aura lieu en août ou septembre 2 000.
- Il faudra répondre à certaines conditions de ressources et les familles devront avoir au moins 2 enfants.

4. Enquête gaz : résultats du sondage :

- Nombre de maisons (compris les hameaux: Richemont, La Croisette, Ovillers): 207.
- Nombre de familles qui n'envisagent pas le raccordement: 115.
- Nombre de familles qui envisagent le raccordement: 92 (+5 maisons OPAC).
- Nombre de familles qui envisagent le chauffage au gaz : 72 (+5 maisons OPAC).
- Autres : Branchements eau chaude (53) – Appareils de cuisson (71) – Le branchement ne servira pas pour le moment (7).
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de solliciter, auprès de Mr le Préfet du Nord, le raccordement de la commune au réseau gaz de ville.

5. Sécurité à la sortie de l'école :

- La commune a perçu la subvention de 60 000 F (amendes de police). Elle doit maintenant obligatoirement réaliser les travaux rapidement (responsabilité engagée).
- Le Conseil approuve les devis présentés par :
 - . la Société LEGRAND Frères pour un montant de 48 517,98 F TTC.
 - . SIB 59 SA pour un montant de 23 284,24 F TTC.

6. Ordures ménagères :

- Le coût de la collecte a augmenté fortement.
- La déchetterie, située à Landrecies, est fonctionnelle et ouverte aux habitants de Forest.
- Le Conseil, à l'unanimité de ses membres, décide la suppression du ramassage des encombrants pour 2 raisons essentielles :
 - . coût trop important de ce service.
 - . ce ramassage fait maintenant double emploi avec la déchetterie qui accueille gratuitement ces mêmes déchets.

7. Mise en vente des 2 terrains communaux (extrémité du terrain de sports) :

- Les certificats d'urbanisme sont accordés.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix de chaque lot de 20 ares environ à 100 000 F.

8. Elections Européennes :

- Tenue du bureau de vote de 8 heures à 22 heures.

9. Travaux divers :

- Abaissement de bordures : nouvelles maisons.
- Hameau de Richemont : faire établir un devis pour la remise en état de "la descente".
- Enfouissement des lignes :
 - . la subvention du FACE est accordée : 350 000 F.
 - . la subvention "Objectif 1" est en cours d'instruction.

10. Fermeture d'une classe à l'école :

- Un courrier a été envoyé par le Maire à :
 - . Madame la Ministre de l'Education Nationale.
 - . Mr le Recteur de l'Académie de Lille.
 - . Mr l'Inspecteur d'Académie.
 - . Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale de Le Cateau.
 - . Mrs le Député Dehoux, le Sénateur Raoult, le Conseiller Général Ducarne.
- Les autorités académiques restent sur leur position.

11. Ouverture de buvette :

- Un commerçant souhaite que les autorisations de buvette soient interdites le jour de la brocante.
- Le Conseil, à l'unanimité, décide d'accorder une autorisation de buvette aux commerçants, aux sociétés qui en feront la demande une fois par an.

12. Nomination d'un délégué du Conseil auprès du Centre Social de Landrecies :

- Mme Mercier accepte cette tâche.

REUNION DU 21 SEPTEMBRE 1999

Présents : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - R. BLOTTEAU - B. OBLED - M. MOREAU - J. MERCIER - M. AZAMBRE - A. LEDIEU - Th. LEDIEU - D. DUBOIS.

Absents et excusés : J.M. MARIN - R. RAVERDY - J.M. WANECQUE (qui a donné un pouvoir écrit à M. MOREAU).

Secrétaire : D. FONTAINE.

Date de la convocation : 14 septembre 1999.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion.

1. Bilans SIAN – SIDEN 1998 :

- Les deux bilans annuels sont présentés aux membres du Conseil Municipal.
- Aucune remarque n'est faite : ils sont adoptés.

2. Distribution de l'eau :

- Le Syndicat des Eaux est officiellement dissout par Mr le Préfet : les 2 communes doivent se répartir les fonds (proportionnellement au nombre d'habitants).
- La commune demande son adhésion au Syndicat de Distribution des Eaux du Nord (SIDEN).

3. Dégâts des orages de l'été :

- De violents orages ont endommagé le bas du chemin de Richemont et le pont situé sur le Chemin du Corbeau.
- Des travaux sont nécessaires pour réparer les dégâts.
- Démontage et construction d'un mur de soutènement (chemin du Corbeau) : 29 593 F HT (soit 14 796 F HT pour la commune de Forest et la même somme pour Le Pommereuil).
- Le Conseil donne son accord.
- Travaux de réparation du Chemin de Richemont sur 280 mètres et construction d'un passage pour un exploitant : 40 232 F HT. Le Conseil souhaite rencontrer l'entrepreneur et un responsable de la DDE pour trouver une solution durable (fossé qui se creuse).

4. Réfection du chemin communal de la Forestière :

- Ce chemin, limitrophe entre Forest et Ors, est en très mauvais état. Des réparations urgentes sont nécessaires.
- Les travaux se montent à 59 500 F HT (soit 29 750 F HT pour chaque commune).
- Le Conseil donne son accord pour la remise en état de ce chemin.

5. Vente des parcelles communales de terrain à bâtir :

- Le Conseil décide de ne pas garder de passage.
- Un compromis de vente est établi pour le terrain situé vers Montay au prix de 100 000F.
- Monsieur le Maire est autorisé à signer ce compromis de vente.
- La commune fera délimiter les parcelles par un géomètre. Elle demandera :
 - . au SIDEN : le raccordement en eau potable (11 062,80 F HT).
 - . au SIAN : le raccordement au réseau d'assainissement (20 512,64 F HT).

6. Logements OPAC :

- Début des travaux : fin de l'hiver.
- Remise des clefs aux locataires : automne 2 000.
- La demande de permis de construire est en instance.

7. Budget supplémentaire 1999 :

SECTION d'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
001	Déficit reporté	144 954 F	021	Virement section Investissement	150 356 F
2188	Alarme et coffre	15 000 F	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	222 729 F
23152	Travaux voirie Richemont	51 349 F	1021	Intégration Syndicat Eaux	-145 831 F
23152	Travaux voirie Forest/Le Pommereuil	18 785 F			
23152	Travaux voirie Forest/Ors	34 085 F			
23152	Extension réseau assainissement	24 739 F			
23152	Extension réseau eau potable	13 342 F			
23152	Travaux voirie rue Moulin	- 75 000 F			
Total		227 254 F	Total		227 254 F

SECTION de FONCTIONNEMENT					
CHARGES			PRODUITS		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
023	Virement section Investissement	150 356 F	002	Excédent reporté	217 820 F
60612	Energie électricité	6 700 F			
6068	Autres matières et fournitures	20 000 F			
61522	Entretien bâtiments	8 000 F			
6247	Transport piscine & voyages	3 300 F			
63512	Impôts fonciers	400 F			
6411	Traitements	25 000 F			
6455	Cotisations assurances personnel	4 064 F			
Total		217 820 F	Total		217 820 F

- Le budget supplémentaire est voté à l'unanimité des membres présents.

8. Comment marquer le début de l'année 2 000 dans la commune ?

- Des illuminations supplémentaires seront posées.

9. Organisation du repas des aînés :

- Participaient à cette réunion :

. les membres du Conseil Municipal :

. les membres du CCAS : F. BRONSART - F. BRIATTE - A. BASUYAU – G. HENNIAUX (J. VINCENT et Z. CAUDMONT sont absents et excusés).

. les membres du Comité d'Animation Culturelle : G. BROXER – M.L. VINCENT – N. MOREAU – P. LARDENOIS – P. VANESSE – M. H. OBLED – D. CATILLON.

- Le repas est organisé et financé par le Conseil, le CCAS et le Comité.

- Les 24 participants à cette réunion s'expriment. Tous souhaitent que cette journée soit une parfaite réussite au point de vue repas et animation. Ils demandent que le service soit effectué par des élèves de l'école hôtelière.

- Messieurs Saniez, Dubois, Klur et Madame Vincent rencontreront prochainement les restaurateurs pour fixer avec eux le menu, le prix, ...

CE FUT UN BEAU 14 JUILLET

R
E
T
R
A
I
T
E

A
U
X

F
L
A
M
B
E
A
U
X



D
E
S

S
P
E
C
T
A
T
E
U
R
S

L
E
S

C
O
U
R
E
U
R
S



L
A
C
O
U
R
S
E

E
N

S
A
C
S

QUELQUES IMAGES DE L'ANNÉE

CANTINE



PARCOURS
DU
COEUR



DUCASSE



VOEUX



REUNION DU 16 NOVEMBRE 1999

Présents : M. SANIEZ - D. FONTAINE - D. KLUR - R. BLOTTEAU - B. OBLED - M. MOREAU - A. LEDIEU - Th. LEDIEU - D. DUBOIS - J.M. MARIN.

Absents et excusés : J.M. WANECQUE - R. RAVERDY - J. MERCIER - M. AZAMBRE.

Secrétaire : D. FONTAINE.

Date de la convocation : 10 novembre 1999.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion.

1. Travaux 2000 :

- Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire le point sur le projet de travaux concernant les rues Ethuin, Cloez, Oscar et Amerval.
- Il rappelle les subventions accordées pour les travaux de réfection de chaussée, de construction de trottoirs, de caniveaux, d'îlots de verdure et les dates de début de travaux imposées par l'Etat et le Conseil Général.

	Subventionné par	Montant HT des travaux	Montant des subventions obtenues	Date limite commencement des travaux
<i>rue Cloez</i>	Conseil Général FECD	227 840 F	77 466 F	31 décembre 2000
<i>rue d'Amerval</i>	Etat DGE	137 520 F	48 132 F	10 septembre 2000
<i>rue Oscar Briatte</i>	Conseil Général FECD	195 770 F	66 562 F	31 décembre 2000
<i>rue Jean Ethuin</i>	Etat DGE	481 550 F	168 543 F	20 mai 2000

- Il énumère les subventions qu'il a sollicitées pour l'enfouissement des lignes.
- La demande faite au niveau des Fonds Européens est en cours d'étude.

	Subventionné par	Montant HT des travaux	Montant des subventions obtenues
<i>4 rues</i>	Conseil Général FACE	1 310 069 F	350 000 F
	Objectif 1 Fonds Européens		en cours
	Etat DGE	456 875 HT	159 906 F

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, demande que les dates limites soient repoussées.
- L'enfouissement des lignes ne peut être envisagé sans la subvention européenne. La commune n'aurait pas la capacité de rembourser l'emprunt (bien qu'elle soit très peu endettée).
- Toutefois les travaux de réfection des rues et de trottoirs seront réalisés.

2. Installation du gaz :

- L'étude faite prévoit l'implantation du gaz à Forest **avant** avril 2003.

3. Indemnité due à Mr le Percepteur :

- En accord avec les maires de l'Intercommunalité, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, décide de fixer à **90 % de l'indemnité maximale**, l'indemnité de conseil de Monsieur le Percepteur de Landrecies.

4. Jouets de Noël – Colis des aînés :

- Enfants : 50 F. La petite Nathalie PETERS recevra également un jouet.
- Une subvention de 2 200 F sera versée à la coopérative scolaire.
- Colis des Aînés : 90 F. Le Personnel Communal et les CES employés dans l'année auront également le colis.
- Distribution des colis communaux : jeudi 23 décembre à partir de 14 heures.
- Distribution des colis du CCAS : jeudi 30 décembre à partir de 14 heures.

5. Assainissement des écarts :

- **Le Plan Général d'Assainissement** prévoit que ces travaux seront entièrement payés par les propriétaires concernés (avec une éventuelle subvention). La dépense qui **restera à la charge** du propriétaire peut être estimée entre 18 693 F et 27 738 F par maison.
- Mr le Maire rappelle sa position. Les écarts doivent être **assainis dans les mêmes conditions** que les autres habitations, c'est à dire avec une prise en charge de 70 % par le SIAN et le reste par la commune (30 %).

6. Travaux et achats :

- Traçage des passages piétons : 1 100 F HT l'unité.
- Gazinière de collectivité (occasion révisée) : 3 000 F TTC.
- Géomètre : division du terrain de sports et délimitation de 2 parcelles à bâtir.
- Déplacement de la porte de la salle des fêtes et pose de rampes : 5 000 F.
- Livret bleu lors d'une naissance :
 - . actuellement : 50 F/Commune + 50 F/Crédit Mutuel (soit 100 F).
 - . proposition : 100 F/Commune + 100 F/CCAS + 50 ou 100 F/Crédit Mutuel.
- Cette dernière proposition a été acceptée à l'unanimité par le CCAS et le Conseil.
- L'ensemble est voté à l'unanimité.

7. OPAH :

- Certains travaux de réfection des logements peuvent être subventionnés à 40 % (conditions de revenus).
- La commune peut ajouter 5 %. L'OPAH en ferait autant. Cela porterait la subvention à 50 %.
- **Toutes les communes de l'Intercommunalité et l'Intercommunalité elle-même** ne souhaitent pas s'engager dans ce processus.
- La commune refuse également : dépense estimée, dans un 1^{er} temps, à 30 000 F.

8. Divers :

- Plan d'hébergement en cas de sinistre (enquête) : 40 personnes pourraient être logées provisoirement et nourries à la salle des fêtes en cas de sinistre majeur.
- Inventaire communal : toutes les communes doivent le refaire. Le montant des **biens anciens** à sortir de l'actif s'élève à 148 972,79 F (vieux tracteur : 22 949,53 F – vieux

matériel divers : 78 753,42 F – anciens panneaux de signalisation : 39 195,84 F – anciennes tondeuses : 8 074 F). Le Conseil, à l'unanimité, accepte ces modifications.

- Repas des Aînés : 8 000 F/Commune – 8 000 F/Comité – 8 000 F/CCAS.
- Le Conseil, à l'unanimité, accepte l'affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Nord :

- . du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.
- . du Syndicat Mixte de Gestion des Eco-gardes du Nord Pas-de-Calais.

La Voix du Nord du vendredi 22 octobre 1999

Forest-en-Cambrésis

Dans le cadre de la semaine du goût, une initiation proposée aux enfants à la cantine scolaire

Donner du goût à la vie ...

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants de la cantine scolaire se sont initiés au goût. Eric Segond, directeur de restauration collective, a proposé aux vingt jeunes de découvrir les saveurs par un petit jeu où il devaient reconnaître l'acide, l'amer, le salé ou le sucré. Maurice Saniez, maire, et le personnel enseignant ont aussi prêté leur concours à cette découverte.



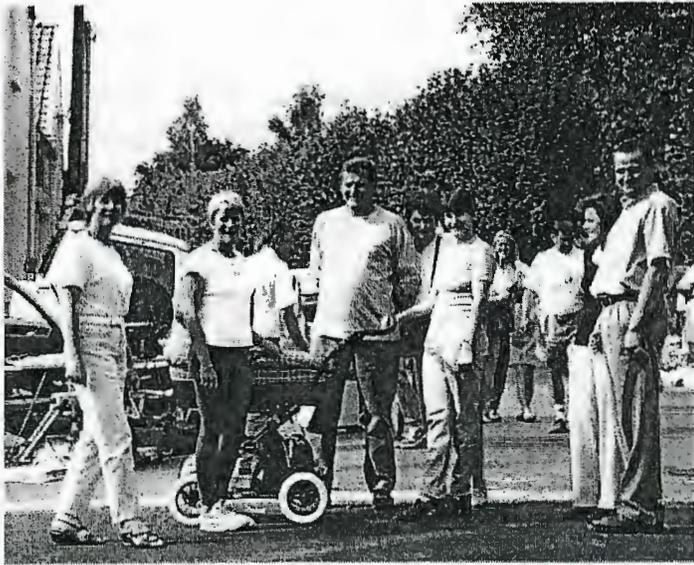


Dominique et les CES rénovent la salle des mariages

BROCANTE 1999



BROCANTE 1999 (suite)



ETAT CIVIL 1999

Décès : (*) = ancien(ne) habitant(e) de Forest

LALOU Charles (*)	76 ans	le 02 02 99
PIPART Gérard	74 ans	le 25 02 99
CAPPELIEZ NOIRET Simone	68 ans	le 11 03 99
CLAISSE Fernand	77 ans	le 12 03 99
BARAS Emile	84 ans	le 18 04 99
HENNIAUX Marie Louise	89 ans	le 08 07 99
BANTEGNIES SOUFFLET Simone (*)	66 ans	le 10 07 99
ESTEVET BOUVELLE Amélie	97 ans	le 28 09 99
LEBOUCQ Bernard (de Croix Caluyau)	48 ans	le 30 09 99
DRUESNE Alphonse	77 ans	le 08 10 99
DUMEZ Jules	76 ans	le 09 11 99

Naissances :

MOREAU Justine	le 28 12 98
CASTELLA Matthieu	le 10 01 99
HENNIAUX Antoine	le 13 02 99
ALCESILAS Julien	le 01 06 99
WAGNIER Marie	le 08 06 99
WITAS Clément	le 20 06 99
CUVILLIER Marie	le 30 07 99
MONIER Alexandre	le 24 09 99
PLUCHART Lucas	le 06 10 99
MONIER Alexis	le 17 10 99
LUGER Clément	le 22 10 99

Mariages :

DEFINANCE Daniel et HERICOTTE Sonia	le 12 06 99
DEVOUGES Pascal et THOMAS Angélique	le 10 07 99
LEDIEU Gilles et BAHMMOUCH Saadia	le 17 07 99
CARPENTIER Fabien et OBLED Bénédicte	le 07 08 99
OBLED Xavier et FONTENELLE Ingrid	le 04 12 99

Le présent Bulletin Municipal a été écrit et réalisé par le Maire. Il a été photocopié et assemblé en Mairie et tiré à 220 exemplaires.

À LA DÉCOUVERTE DE PARIS ET DE VERSAILLES



Sur
le
bateau
mouche



Dans
la cour
du
Château
de
Versailles



RÉALISATIONS EN 1999

ECOLE :

- Cantine scolaire :

- . agencement de la **cuisine** et d'une autre salle.
- . achat d'un **four**, d'un **évier** et d'un **réfrigérateur** (20 000 F HT).
- . acquisition d'un **chauffe-eau** et installation du **chauffage central**.
- . réfection de la **cuisine** : murs, lambris, placard.

- Autres travaux :

- . installation du **chauffage central** dans le dortoir de la maternelle.
- . réfection du **long couloir** école maternelle / cantine, dortoir.

SALLE DES MARIAGES :

- Gros travaux de **remise à neuf** : pose d'un nouveau plancher et de lambris, réparation du plafond, remplacement de 3 fenêtres par de nouvelles en PVC.

SALLE DES FÊTES :

- Réfection totale de la **scène** : murs, plafond et obturation de 2 fenêtres.
- Remplacement de **3 fenêtres** par de nouvelles en PVC.
- Pose d'une **sirène** auto alimentée (sécurité).
- Acquisition d'une **cuisinière** électrique de collectivité.

MAIRIE :

- Pose d'une **alarme**.

PLACE :

- Pose de **feux tricolores** fonctionnant à l'entrée et à la sortie de l'école.
- Aménagement de la **place** : maintenant, les promeneurs peuvent faire le tour de l'église.
- Acquisition et pose de nouvelles **décorations** de fin d'année.

DIVERS :

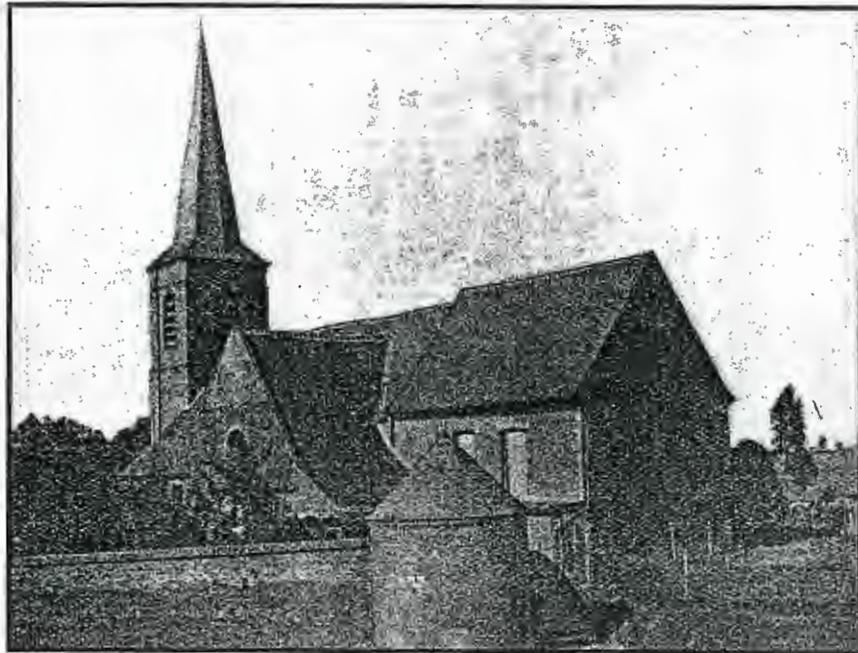
- **Assainissement** et alimentation en **eau potable** de 2 terrains à bâtir communaux.

Beaucoup de ces travaux ont été réalisés par Mr Catillon et les CES.

PRÉVISIONS 2000

- Attribution d'un **livret de 300 F** lors de chaque naissance.
- Vente de **2 terrains communaux** assainis à bâtir (Ch. Brunehaut vers Montay).
- Construction de **5 logements** locatifs.
- Réparation sommaire des **chemins communaux**.
- **Réfection des rues** Ethuin, Cloez, Oscar et d'Amerval. Les subventions de l'Etat, du Conseil Général, du FACE sont attribuées. La commune ne peut pas engager les travaux avant la décision de l'Objectif 1 (subvention européenne).
- Réfection du **Chemin Forestier** (limitrophe entre Forest et Ors).
- Réfection du **Chemin de Richemont** (vers le hameau).
- Assainissement du **hameau d'Ovillers**.
- Projet de **ralentissement sur la Chaussée Brunehaut** : la DDE le met au point.
- Aménagement des **talus** devant les maisons neuves et **plantations** diverses.

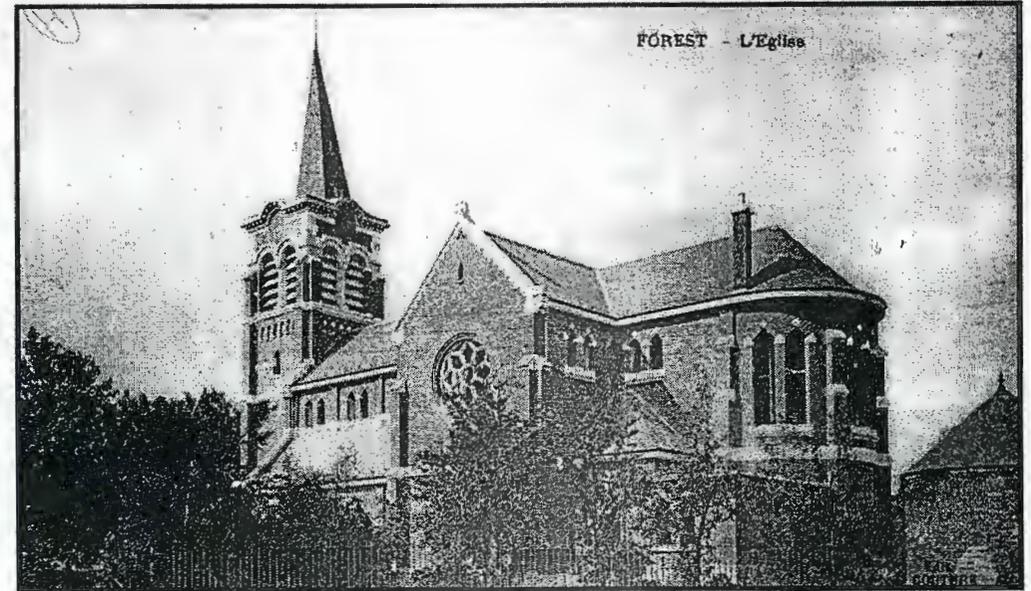
FOREST ET SON EGLISE



L'ancienne
église
en
1903



Les enfants de Forest jouant sur les ruines de l'église en 1920



L'église actuelle en 1930

L'ORIGINE DE FOREST EN CAMBRESIS

Les origines du village confondues avec celles de son église

C'est en 1180 qu'est signée la **Convention** entre **Guillaume de Gap**, abbé de Saint-Denis, responsable de l'**abbaye de Saint-Denis** (proche de Paris), et **Bauduin V** et son épouse **Marguerite**, comtes de Hainaut, pour la **fondation du village de Forest**. Guillaume concède **tous les bois** lui appartenant à **Solesmes**, à charge d'une rente annuelle de 3 "bezants", payable à la fête de Saint-Denis, dans la cour de Solesmes, entre les mains du prévôt, pour construire une **ville franche nommée FOREST**, dont la loi sera la même que celle du Quesnoy en Hainaut.

Dans cette nouvelle ville, le comte aura le "douzain et la justice" ; dans la rente des chapons, la 1ère moitié sera pour Saint-Denis et l'autre pour le comte. De même, Saint-Denis paiera la moitié des frais d'entretien des moulins, des fours et des brasseries et le comte, l'autre moitié.

L'église de la dite ville, avec tout ce qui lui appartient et la "menue dîme", sera à Saint-Denis. Dans cette ville, Saint-Denis aura sa "cour libre" (exemptée de toute redevance), ainsi que ceux qui l'habitent, et le comte aura la sienne pareillement libre. Sur toutes les terres qui font l'objet du don, Saint-Denis aura toute la dîme et le comte tous les autres revenus. Cette Convention stipule que le comte ou la comtesse ou celui qui leur succédera au Comté de Hainaut, ne pourra vendre ou donner cette ville ni s'en dessaisir, qu'en faveur de l'Abbaye de Saint-Denis.

L'année suivante, en 1181, les 1ères maisons sont bâties et la construction de la 1^{ère} église de Forest commence. Le patron de l'église et du village est tout naturellement **Saint-Denis**, 1^{er} évêque de Paris qui vécut au III^{ème} siècle.

L'édifice n'a qu'une **seule nef** formant avec le transept une croix latine et une **tour massive** large de 10 mètres se dresse à l'entrée de l'édifice. Cette tour sert de **guet** en temps de guerre.

L'église est **détruite** et **incendiée** à plusieurs reprises, mais ses épaisses murailles résistent aux ravages du feu. Les assaillants partis, elle est **chaque fois réparée** ou reconstruite. Les habitants de Forest, profondément chrétiens, ont hâte de retrouver leur **lieu de prière** mais aussi l'endroit où ils peuvent **se protéger**.

En 1754, en mauvais état et recouverte de salpêtre, elle est volontairement démolie et reconstruite aussitôt.

Avec sa belle tour, son transept, son vaste chœur, elle présente un ensemble architectural assez harmonieux qui ne manque pas d'originalité. La maçonnerie principale est en briques avec un soubassement en grès. La tour d'une hauteur de 18,40 mètres, surmontée du clocher, a la forme carrée. Elle ne possède, à l'origine, aucun vitrail.

L'église est détruite, **une dernière fois en 1918**. Pendant plusieurs mois, les enfants du village se rassemblent sur la place et jouent sur ses ruines. En 1928, se termine la construction de l'église actuelle, plus haute et plus imposante encore que la précédente.

Maurice SANIEZ
Maire de FOREST

Forest-en-Cambrésis

Le maire lui a fait part des priorités de sa commune et réclamé les moyens qui s'y rattachent

La visite du sous-préfet

Ce jeudi, le sous-préfet d'Avesnes, M. Paul Maurau, était en visite à Forest-en-Cambrésis, comme dans tout le canton de Landrecies (*notre édition d'hier*). Accompagné par le conseiller général André Ducarne, il a été reçu par M. Saniez, maire de la commune.

Au cours de la réunion qui suivit, Mr Saniez exposa au représentant de l'État les divers objectifs communaux. Il lui demanda son aide pour que certaines priorités soient programmées : le raccordement de la commune au gaz naturel, par exemple. En effet, d'autres projets, comme la réfection de plusieurs rues, en dépendent.



La Voix du Nord du dimanche 10 octobre 1999

Le maire mit l'accent sur la sécurité dans la traversée de l'agglomération. Il rappela qu'il était déjà intervenu à plusieurs reprises afin que des aménagements soient mis en place pour ralentir les véhicules, en particulier les camions. La situation devient critique et il est urgent de proposer des solutions.

Enfin, il regretta que les subventions attribuées pour la réfection des chemins communaux soient si faibles. Il rappela la longueur de ce réseau : plus de 10 kilomètres. Il indiqua que ces chemins étaient surtout empruntés par des personnes extérieures à la commune (raccourcis vers Le Cateau, Solesmes ou Landrecies).

LE REPAS AMICAL

